



PROCÈS VERBAL
de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 17 janvier 2025
à la Chambre de Métiers

Adhérents inscrits à l'UTL : 2113

Adhérents présents : 162, représentés : 58, total : 220.

A 14h35, le Président Jean-Louis Allier déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire de l'UTL PR. Il remercie les participants de leur présence, leur réitère ses vœux de Nouvel An, puis déroule l'ordre du jour.

1-Rapport moral

Le Président se félicite de la poursuite de la progression des effectifs en 2023-2024 (1 960 adhérents en fin d'année), qui se confirme à la rentrée 2024-2025. Il se réjouit de même de l'évolution de la fréquentation des conférences, des inscriptions aux ateliers, cours et activités sportives, et enfin du succès renouvelé des sorties et voyages. Cette croissance des effectifs conjuguée à un très bon taux de remplissage des activités fait que même si les charges de fonctionnement et les salaires augmentent aussi, quoique dans une moindre mesure, *in fine* l'exercice 2023-2024 est excédentaire.

Après être revenu sur le fort taux de satisfaction exprimé par les adhérents à l'occasion de l'enquête diffusée au printemps 2023, il conclut en faisant preuve d'optimisme sur l'exercice en cours et termine son rapport en remerciant les bénévoles et les salariés de l'UTL PR.

La présentation ne suscitant aucune question de la part des participants, l'Assemblée passe aux votes :

-Abstention : 0

-Contre : 0

-Oui : 220

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents ou représentés.

2-Rapport d'activité

Françoise Guicheny, Secrétaire Générale de l'UTL PR, présente le rapport d'activités 2023-2024.

Le nombre d'adhérents s'est élevé à 1960, dont 1 527 renouvellements et 433 nouvelles adhésions (22 %).

Les 1 479 femmes représentaient 75% des effectifs.

82,8% des adhérents avaient entre 60 et 79 ans ; la moyenne d'âge de l'ensemble des adhérents s'établissait à 71 ans.

54 conférences ont été organisées dont 47 à la Maison des Associations et 7 à l'espace Ouest-France.

1 059 personnes se sont inscrites aux activités culturelles, 418 aux activités sportives, 317 aux cours de langues, 67 aux activités ludiques, et 76 aux cours d'informatique.

491 adhérents ont profité des sorties culturelles et des voyages.

Grâce à l'investissement de l'équipe administrative et des bénévoles, la progression du nombre d'adhérents et de leurs inscriptions aux diverses activités que l'UTL propose reste sur la même courbe ascendante.

La présentation ne suscitant aucune question de la part des participants, l'Assemblée passe aux votes :

-Abstention : 0

-Contre : 0

-Oui : 220

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité des présents ou représentés.

3-Présentation des candidats au poste d'administrateur, renouvellement et nouvelles candidatures

Jean-Louis Allier rappelle qu'il y a 15 sièges au CA de l'UTL PR dont 5 vacants et 3 mandats arrivant à échéance :

- 2 sortants se représentent : Brigitte Lauer, Patrice Roussel ;

- 2 candidats se présentent pour la première fois Christine Potier et Pierre Jouault.

Les urnes circulent à présent dans la salle, puis les responsables de la commission des votes se retirent pour procéder au dépouillement.

4-Rapport financier

Cédric Bordais de la société FITECO procède à la présentation du compte financier 2023-2024, exercice qui s'achève sur une nouvelle progression du résultat net à 57 223 euros.

La raison essentielle en est à rechercher à nouveau dans la croissance des effectifs constatée en 2023-2024, générant *de facto* une augmentation des ressources associatives de 7,5% et du montant des prestations de 9,5%.

Le montant global des produits d'exploitation dépasse pour la première fois les 800 000 euros. À noter que l'augmentation de 15% des charges de fonctionnement est due en partie à un dégât des eaux survenu pendant l'hiver 2023-2024.

Enfin, la mise en perspective des quatre dernières années met en lumière la remontée régulière des effectifs après l'effondrement constaté au moment du COVID, ainsi que la reconstitution, et même au-delà, des réserves financières de l'UTL grâce à trois exercices excédentaires successifs.

Après quelques questions concernant la visibilité du document projeté, la présentation ne suscitant aucune question de la part des participants, l'Assemblée passe aux votes sur le quitus et l'affectation du résultat :

Quitus :

- Abstention : 1
- Contre : 0
- Oui : 219

Le quitus est adopté à la majorité des présents ou représentés.

Affectation du résultat aux autres réserves pour un montant de 57 222,51 euros :

- Abstention : 3
- Contre : 0
- Oui : 217

L'affectation du résultat aux autres réserves pour un montant de 57 222,51 euros est adoptée à la majorité des présents ou représentés.

5-Budget prévisionnel 2024-2025

Marie-Élise Lecollinet-Marchand présente un budget prévisionnel calculé sur un prolongement du redressement observé en 2023-2024 et conforté par les chiffres constatés sur la balance des comptes arrêtée au 31/12/2024.

En termes de recettes, le document reprend celles du 31/12/2024, la quasi-totalité des rentrées financières de l'année universitaire étant réalisées à cette date. En termes de charges de personnel, lesquelles s'étalent dans la plupart des cas tout au long de l'année, on opère une extrapolation de celles de 2023-2024, majorées d'un taux d'inflation moyen de 2.5% et d'un GVT de 2%. Les charges externes pour leur part tiennent compte de l'augmentation prévisible des effectifs et du taux d'inflation. Moyennant quoi, le résultat prévisionnel attendu pour 2024-2025 est un excédent de 44 100 euros.

La présentation ne suscitant aucune question de la part des participants, l'Assemblée passe aux votes :

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Oui : 220

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des présents ou représentés.

6-Cotisation 2025-2026

Il est proposé aux participants de conserver en 2025-2026 la même cotisation qu'en 2024-2025, à savoir 55 euros.

L'assemblée passe aux votes :

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Oui : 220

La proposition du maintien de la cotisation à 55 euros est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

7-Résultats des votes pour le renouvellement du CA

Jean-Louis Allier proclame les résultats :

Nombre d'adhérents inscrits :.....	2113
Votants à l'urne :	162
Pouvoirs :	58
Total :	220
Nombre de bulletins dans les urnes :	220
Bulletins blancs :	0
Bulletins nuls :	10
Bulletins correspondant à des suffrages valablement exprimés :.....	210
Ont obtenu :	
Pierre Jouault :	162
Brigitte Lauer :	207
Christine Potier :	199
Patrice Roussel :	209

Brigitte Lauer et Patrice Roussel sont réélus au Conseil d'Administration.

Pierre Jouault et Christine Potier sont élus au Conseil d'Administration.

8-Questions diverses

Le Président passe ensuite la parole à la salle. Parmi les prises de parole, on retiendra :

- des remerciements chaleureux pour l'UTL (son conseil d'administration, ses salariés et ses bénévoles) pour leur dévouement, leur accueil et la qualité des prestations proposées ;
- une proposition de réflexion sur l'utilisation des réserves financières ;
- une interrogation sur les modalités de paiement des intervenants extérieurs, à laquelle il est répondu que l'UTL privilégie dans tous les cas le paiement des prestations sur factures émises par des entreprises (y compris des autoentreprises) ou par des associations, de préférence à l'embauche de nouveaux salariés.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, Jean-Louis Allier remercie les participants et clôture l'Assemblée Générale Ordinaire à 16 heures, non sans avoir au préalable invité tout un chacun à poursuivre les échanges dans la convivialité, autour d'un verre et d'une part de galette des Rois.

Le Président,



Jean-Louis ALLIER

La Secrétaire Générale,



Françoise GUICHENEY